

Études préuniversitaires

Reconnaissance et équivalence

CNRED reconnaît les actes d'études pré-universitaires en évaluant et en déterminant le niveau, le domaine et/ou la spécialisation des documents d'études obtenus à l'étranger [par rapport au système éducatif roumain](#).

Après l'évaluation de l'application, CNRED peut reconnaître automatiquement les examens de différence ou d'autres mesures compensatoires, le niveau, le domaine d'études et/ou la spécialisation. Pour appliquer les mesures de compensation, CNRED collabore avec [les inspections scolaires et l'inspection scolaire de Bucarest](#).

Cette procédure est valable à la fois pour poursuivre des études en Roumanie, ainsi que pour l'accès au marché du travail.

CNRED reconnaît, sur la base d'un fichier, dans les 30 jours, les documents d'études attestant le niveau de diplôme de Baccalauréat, de l'école professionnelle et de l'école post-secondaire.

Reconnaissance automatique

En appliquant la procédure automatique, CNRED reconnaît niveau de diplôme sans l'application d'autres examens de différence ou autres mesures compensatoires. Si [le programme d'études supérieures de l'étranger correspond au programme d'études en Roumanie](#), CNRED reconnaît l'activité et/ou de spécialisation suivie, sur demande.

La reconnaissance automatique est appliquée pour poursuivre les études en Roumanie, ainsi que pour l'accès au marché du travail. Pour la continuation des études dans l'enseignement supérieur en Roumanie, CNRED collabore avec [des institutions d'enseignement supérieur](#).

CNRED reconnaît, sur la base d'un fichier, dans les 30 jours, les documents d'études attestant le diplôme de niveau équivalent au Baccalauréat, de l'école professionnelle et de l'école post-secondaire.

CNRED applique la procédure de reconnaissance automatique depuis 2008 pour les diplômes des écoles de chaque Etat de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen et de la Suisse.

Citoyens roumains

[Classes I à XII effectuées à l'étranger ou à des organismes éducatifs qui effectuent en Roumanie des activités éducatives selon un système d'enseignement étranger - la reconnaissance par l'inspection de l'école et l'Inspection scolaire de Bucarest](#)

[Diplôme de Baccalauréat](#)

[Diplômes délivrés par les institutions roumaines qui organisent et offrent des services de formation correspondant aux systèmes d'enseignement d'autres pays](#)

[Diplômes obtenus aux écoles post-secondaires](#)

[Diplômes obtenus aux écoles professionnelles](#)

Citoyens d'autres pays de l'UE, membres de famille, protection subsidiaire et réfugiés

Études préuniversitaires

Published on CNRED (<https://cnred.edu.ro>)

[Classes I à XII effectuées à l'étranger ou à des organismes éducatifs qui effectuent en Roumanie des activités éducatives selon un système d'enseignement étranger - la reconnaissance par l'inspection de l'école et l'Inspection scolaire de Bucarest](#)

[La reconnaissance du baccalauréat pour l'entrée aux écoles post-secondaires ou à l'enseignement supérieur](#)

[Reconnaissance pour l'accès au marché du travail ou à la formation professionnelle](#)

Citoyens des pays tiers

[Reconnaissance de documents d'études préuniversitaires pour faciliter l'accès au marché d'emploi en Roumanie](#)

Friday, 2 March, 2018

Source URL: <https://cnred.edu.ro/fr/etudes-preuniversitaires>

Drupal.jQueryUiFilter.globalOptions('accordion');